



Se faire un ennemi de son Premier ministre ne mène nulle part. Même bien protégé. Rolly Mercia, qui veut être un électron libre, en a déjà fait l'expérience avec Omer Berizky...

**Harry Laurent Rahajason alias Rolly Mercia est-il un journaliste véreux, un ministre revanchard mais aux ordres qui se croit tout permis, ou tout simplement un déstabilisateur professionnel? Le proche avenir nous le dira... Mais le dernier épisode de sa triste histoire, c'est pour bientôt**

Dans un article précédent, j'avais écrit, à propos du communiqué de presse du Conseil de gouvernement du 1er mai 2017: Il ne faut pas prendre les journalistes pour des imbéciles. J'affirme que le Premier ministre Olivier Mahafaly n'a rien à avoir avec cette velléité stupide de faire taire des magistrats comme la présidente du Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) ou même le Procureur général, les cibles réels ( [suite ici](#) ).



Effectivement, le “nouveau” ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions vient lui-même de confirmer mon assertion. Ainsi, après avoir joué au pyromane pour tenter de

*“brûler”*

la présidente du Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM), voilà que c’est lui-même qui joue au pompier pour tenter d’arrondir les angles, sans toutefois montrer une quelconque humilité.

Madagate.org, c’est du journalisme d’investigation et non de la prose éphémère pour amnésiques constipés. Et notre audience est de dimension planétaire et non ilienne...



**[Une place privilégiée au sein de la société, en attendant passer l'orage, ne lui a pas suffi](#)**

Qui a voulu ce retour de ce ministre jeté comme une vieille chaussette par l’entourage de Hery Vaovao, qui, pourtant, six mois seulement après son limogeage -et avant la formation même du gouvernement Kolo Roger-, a traité le président de la république de diabolique ( [“Devoly”](#) )? Je ne sais pas si cela va être taxé d’

*“interprétation libre”*

mais il y a, là, l’empreinte de Mbola Joseph Rajaonah alias Mbola

[Tafaray](#)

, notoirement connu pour être un conseiller spécial, sinon un

*“financier”*

(trésorier plutôt) privilégié du Filoha.



GOUVERNEMENTA MALAGASY - MAHAZOARIVO

FAMPITAM-BAOVAO

FIVORIANA MANOKANA MAHAKASIKA NY FANDRIAMPAHALEMANA

**Mahazoarivo, 15 may 2017.** Nitarika fivoriana manokana tsy ara-potoana mahakasika ny fomba hanatsarana ny tsy fandriampahalemana amina sehatra maronaro eto amin'ny firenena ny Praminisitra, Lehiben'ny Governemanta Mahafaly Solondrasana Olivier, niaraka tamin'ireo tompon'andraikitra rehetra misahana an'izany : ny ministiry ny Fanbolena sy ny Fiompiana, **Rakotovao Rivo**; ny ministiry ny Fiarovan-pirenena, **Rasolofonirina Béni Xavier**; ny ministiry ny Fitarana, **Andriamitscha Charles**; ny ministiry ny Filaminana Anatanay, **Andrianisa Mamy Jean-Jacques**; ny komandin'ny zandarimariam-pirenena (COMGN), **Ramiandrisoa Jean de Dieu Daniel**; ny Sekretara jeneralin'ny Minisiteran'ny Anatanay, **Andrianisa Mamy Jean-Jacques**; ny komandin'ny zandarimariam-pirenena (COMGN), **Ramiandrisoa Jean de Dieu Daniel**; ny Sekretara jeneralin'ny Minisiteran'ny Aitany sy ny Fitisjarampahafana, **Rasolomaholy Rakotozany Célestin**; ny Sekretera jeneralin'ny Governemanta, **Tsilhoara Faratiana Eugène**; ny Sekreteram-panjakana miadidy ny Zandarimariam-pirenena (SEG), **Andriamahavalisoa Razafindramaitso Girard**; ny Telen'ny kabinetra miaramila eo anivon'ny Primatiora, **Rakotonarivo Fidy Mpanjato**; ny Telen'ny kabinetra sivily eo anivon'ny Primatiora, **Rakotofalka Constant**, ary solon-tena avy amin'ny minisiteran'ny Varotra sy Fanjifana.

Tsapa fa be ny fanakianana ataoan'ny olompirenena sy ny mpanao politika manolona io toe-javatra io, ary mety misy ahahy ka ny famalana izany no anton'ny fivoriana androany. *"Misy tafiditra ao anatin'izany ny tompon'andraikitra ara-panjakana isan-tsokajiny any an-toerana ary misy ny fanapahan-kevitra izay noraisina androany fa izay tratra sy voaperofo amin'ny firaizana tsikombakomba, sy tafiditra amin'ny herisetra sy vono olona dia tsy maintsy handraisana fepetra hentitra sy homena sazy enjana"*, hoy ny Praminisitra Lehiben'ny governemanta raha nitsifa tamin'ireo npanao gazety.

Tsy nisy resaka *"magistrats"* mihitsy teto

(...)

ETO NY TOHINY PDF

## Le communiqué originel en malgache ne parle, en aucun cas, de magistrats

Face au tollé général qu'il a provoqué, voilà que ce ministre champion du juridisme qui ne mène strictement à rien, pond un communiqué qu'il a signé lui-même. Pitoyable. Mais procédons par le commencement.



Yanish Ismael

Freedom Jeannot RAMAMBAZAFY @worldlighter 15 mai Antananarivo, 14/05/2017. Yanish, fils de Danil Ismael (La City), kidnappé au cimetière d'Iliay. Piste: 4x4 Mazda noire 4849 TBC ou 4049 TBC



Primaire



Primaire



Primaire



Primaire

le ministre de l'Énergie, Rakotovo Rivo; le ministre de l'Économie et de la Décentralisation, Rasolomaholy

le ministre de l'Énergie, Rakotovo Rivo; le ministre de l'Économie et de la Décentralisation, Rasolomaholy

le ministre de l'Énergie, Rakotovo Rivo; le ministre de l'Économie et de la Décentralisation, Rasolomaholy

le ministre de l'Énergie, Rakotovo Rivo; le ministre de l'Économie et de la Décentralisation, Rasolomaholy

le ministre de l'Énergie, Rakotovo Rivo; le ministre de l'Économie et de la Décentralisation, Rasolomaholy

**Primature - Lapan'i Mahazoarivo**

Publications

Publications

Vidéos

Photos

À propos

Mentions

J'aime

Avis

[Créer une Page](#)

**Primature - Lapan'i Mahazoarivo**

Publications

Vidéos

Photos

À propos

Mentions

J'aime

Avis

[Créer une Page](#)

**Primature - Lapan'i Mahazoarivo**  
18 mai, 21:22

(Source: CONSEIL DU GOUVERNEMENT- Palais d'Etat de Mahazoarivo- Mardi 16 Mai 2017-<http://www.primature.gov.mg/gouvernement/> /conseil-du-gouvernement/)

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a assigné au Conseil des sujets d'actualité appelés à être traités dans les plus brefs délais.

a)- Insécurité touchant la filière vanille

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a rapporté au Conseil la tenue d'une réunion.

Lundi 15 Mai 2017 dernier, qui a déshépaté l'insécurité grandissante touchant la filière vanille et la recrudescence du kidnapage. Ainsi, il y a été constaté que cette filière vanille présente de nouveaux enjeux, tels le blanchiment d'argent, l'implication de certains responsables locaux, l'incapacité d'humour entre les mêmes responsables dans la conduite des affaires étiologiques, etc.

Ainsi, outre les mesures d'urgence qui y ont été adoptées (devant être gardées secrètes, étant donné leur caractère plutôt militaire) pour mettre un cran d'arrêt définitif à ces deux maux, le Président de la République, à la tête d'une forte délégation, va mener une mission, ce Jeudi 18 Mai 2017, dans la Région SAVA pour traiter, avec les autorités locales, ce mal qui ronge la filière vanille.


Par ailleurs, il y a déjà été décidé ce qui suit, toujours dans le cadre de la résolution de ce problème :

- Renforcement des « Andrimasompoakondona » et des « Dinamparitra »
- Renforcement des actions des éléments des forces de l'ordre
- Prise de sanctions sévères à l'encontre des responsables locaux en délinquance

b)- Face aux opérations de déstabilisation

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a donné un ordre, formel et catégorique, aux Membres du Gouvernement concernés pour prendre des mesures fermes contre tout acteur de déstabilisation, quel qu'en soit son statut.

(...)



Surprise pour le ministre Rolly Mercia, qui a été nommé à la tête de la Direction générale de la sécurité nationale de Madagascar.





N°003-MCRI/M.

**EXTRAIT TIRE DU SITE DE LA PRIMATURE**

<http://www.primature.gov.mg/gouvernement/conseil-du-gouvernement/>

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**CONSEIL DU GOUVERNEMENT**

**Palais d'Etat de Mahazoarivo**

**Mardi 16 Mai 2017**

Un Conseil de Gouvernement s'est tenu ce Mardi 16 Mai 2017, à partir de 10h au Palais d'Etat de Mahazoarivo, sous la houlette de SEM Olivier Solonandrasana MAHARISOA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

**1- PRIMATURE**

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a ouvert le Conseil des sujets d'actualité appelés à être traités dans les plus brefs délais.

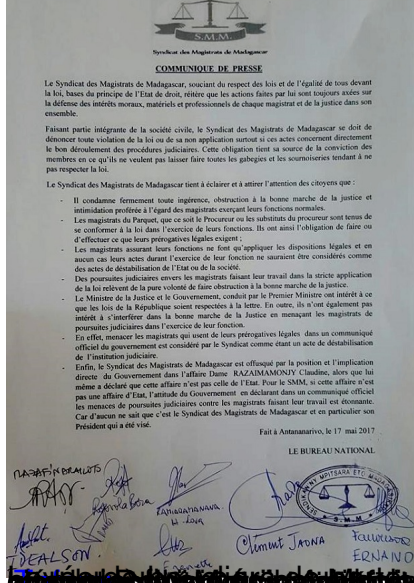
***a)- Insécurité touchant la filière vanille***

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a rapporté au Conseil la tenue d'une réunion le Lundi 15 Mai 2017 dernier, qui a déchiqueté l'insécurité grandissante touchant la filière vanille et la recrudescence du kidnapping.

Ainsi, il y a été constaté que cette filière vanille présente de nouveaux enjeux tels que le blanchiment d'argent, l'implication de certains responsables locaux, l'incompromission d'humeur entre les mêmes responsables dans la conduite des affaires étatiques, etc.

Ainsi, outre les mesures d'urgence qui y ont été adoptées (devant être gardées secrètes pour ne pas donner leur caractère plutôt militaire) pour mettre un cran d'arrêt définitif à ces deux fléaux, le Président de la République, à la tête d'une forte délégation, va mener une mission, ce Mercredi 17 Mai 2017, dans la Région SAVA pour traiter, avec les autorités locales, ce mal qui

Document communiqué par le Bureau National du SMM le 17 mai 2017



Document communiqué par le Bureau National du SMM le 17 mai 2017



N°026-17/MCRI/M.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Précisions sur le cours du Conseil de Gouvernement

Afin que l'opinion publique sache que le Gouvernement, notamment au cours de ses Conseils, ne cesse point de traiter des faits d'actualité pouvant toucher l'intérêt général et d'en dégager les mesures et autres décisions idoines, la communication de telles attitudes gouvernementales reste, sans conteste, primordiale, étant entendu que le grand public jouit pleinement le droit constitutionnel d'être informé de tout ce qui touche à son vécu quotidien.

Ainsi, le cours des débats, du moins les axes principaux des débats qui sont tenus en Conseil de Gouvernement, est appelé à être mis à la connaissance du grand public, par le biais d'un Communiqué de presse officiel, en réponse à cette exigence constitutionnelle sur le droit d'être informé des citoyens.

Néanmoins, il se pourrait que des formulations de ces Communiqués de presse pourraient s'avérer être ambiguës pour certains, d'autant plus qu'il est de principe universel que « l'interprétation est libre », l'imbroglio pourrait ainsi s'installer de soi dans l'opinion publique.

De ce fait, pour que cessent les discussions futiles et autres assertions négatives, il s'avère utile et nécessaire d'apporter par le présent, de plus amples informations et des précisions quant au contenu du Communiqué de presse ayant rapporté le cours du Conseil de Gouvernement de Mardi 16 Mai 2017 dernier.

Ainsi, ce fut au cours des débats dudit Conseil, relatifs aux agissements de la Présidente du SMM ou « Syndicat des Magistrats de Madagascar », qu'il a été évoqué l'éventualité et/ou la possibilité de prendre des mesures, disciplinaires et/ou judiciaires, contre sa personne, face aux menées qu'elle a dernièrement entreprises à l'HIRA (Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona) sur l'affaire Claudine Razaimamonjy.

En effet, comme le grand public n'a point été informé, au préalable et comme il se doit, par elle, qu'elle agissait de la sorte en sa qualité de Présidente du SMM ou en sa qualité de Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance d'Antananarivo - d'autant plus que, après avoir siégé durant toute une nuit entière à l'HIRA et fortement encadrée par des individus à l'allure plutôt douteuse, ce fut seulement le lendemain en milieu de la matinée qu'elle a exhibé l'ordre mission l'ayant enjoint à constater de visu si, oui ou non, Claudine Razaimamonjy est sur son lit d'hôpital - le trouble a vite fait de s'installer dans l'esprit du même grand public, ayant généré ainsi une tension sociale palpable.

Quoi qu'il en soit, les textes en vigueur restent clairs et ne pouvant souffrir de la moindre discussion : toute visite à une personne - mise judiciairement en détention préventive et, de surcroît, mise sous soins médicaux dans un établissement hospitalier - doit être autorisée et par le Ministère de la Justice et par le Ministère de la Santé publique.

En tout cas, il est précisé, par le présent, que ce fut au cours desdits débats que la prise de mesures contre cette Présidente du SMM a été évoquée, s'il est établi, selon les exigences des textes en vigueur, qu'elle a fait entorse à la Loi dans ses menées et que le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, n'a fait qu'entériner, d'une manière claire et catégorique, cette éventualité.

De toutes les façons, ni le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ni le Communiqué de presse cité supra n'ont point annoncé que le locataire de Mahazoro aurait « déclaré la guerre aux Magistrats », comme l'a indiqué à tort, et en Une, une certaine presse, trop « excitée » à prendre un raccourci « sensationnel ».

Antananarivo, le 19 Mai 2017

Harry Laurent RAHAJASON

Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions

Poste - Palais du Gouvernement

Document communiqué par le Bureau National du SMM le 17 mai 2017



« Anachronisme ». Même si Olivier Mahafaly Sokonandrasana a expliqué aux membres de la presse que son intervention ne constitue pas un démenti de ce qui a été rapporté par le communiqué du Conseil, nul n'ignore qu'il est en train de contredire son ministre de la Communication. Le locataire de Mahazavato est même allé plus loin dans ses explications en évoquant un « anachronisme ». Certains membres du gouvernement n'auraient donc pas compris la déclaration qui a été faite durant le Conseil, ou se seraient trompés d'époque et de sujet. Selon ses dires, il a ordonné à ses ministres de prendre des mesures sévères contre tous les hauts responsables étatiques impliqués dans les vols de vanille. « Il n'est pas question de sanctionner des magistrats pour l'affaire Claudine R. », a-t-il ajouté. En tout cas, cette gestuelle « incompréhension » risque de générer une brouille entre le locataire de Mahazavato et son nouveau ministre de la Communication. Reste à savoir si cette affaire ne portera pas atteinte à la solidarité gouvernementale. Quoiqu'il en soit, ce désaccord au sein du gouvernement confirme le fait que l'affaire Claudine R. demeure une affaire d'État.

Davis R

[Cliquez ici pour l'article intégral de Midi Madagasikara](#)



En marge d'un événement à l'hôtel Ibis Ankoondrano, hier, le Premier ministre (Pm) Mahafaly Olivier Sokonandrasana a effectué une déclaration qui « n'est pas un démenti » selon ses termes, mais qui en a tout l'air. En effet, le chef du Gouvernement a affirmé : « Seul le sujet concernant la filière vanille a été discuté et je n'ai nullement fait allusion aux magistrats et à la Justice en particulier ». Et d'ajouter : « Je réitère ce que j'ai dit, le Gouvernement ne pourrait tolérer que des personnalités étatiques soient en complicité dans la destruction de la vanille (autorité administrative, Forces de l'Ordre, Justice). Mais personne n'avait aucun rapport avec l'affaire Claudine R. et je répète ici qu'il faut laisser la Justice faire son travail dans le respect de la loi et non appliquer la loi à ses propres convenances. »





[Antsakabary](#)



[CLIQUEZ ICI](#) pour accéder à la vidéo de Rolly Mercia, ministre de l'Énergie et des Mines, dans un entretien avec un journaliste.



[Suite ici](#) pour accéder à la vidéo de Rolly Mercia, ministre de l'Énergie et des Mines, dans un entretien avec un journaliste.

## b)- Face aux opérations de déstabilisation

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a donné un ordre, formel et catégorique aux  
Membres du Gouvernement concernés pour prendre des mesures fermes contre toute  
déstabilisation, quel qu'en soit son statut. Et ce, jusqu'à ouvrir des poursuites judiciaires  
même contre certains Magistrats ayant abusé de ses prérogatives légales.

(...)

L'ordre du jour ayant été épuisé, le Conseil a été clôturé à 13h30.

Antananarivo, le 16 Mai 2017

Les Porte – Paroles du Gouvernement

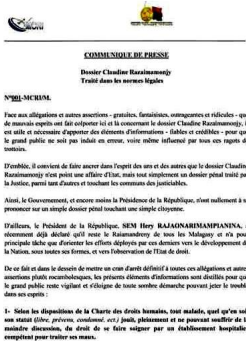
Harry Laurent RAHARISON

Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions

Onitiana Voahariniaina

Ministre de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme

Les journalistes font le plus grand bruit possible, et ont déposé au ministre de la Communication





2- Mme Claudine Razanamangy fait écopade vers un établissement hospitalier spécialisé à Fih Manrice, comme il a été indiqué par des médecins soignants, après l'avoir traité en urgences, et celle à la demande expresse faite par sa famille.

3- Ainsi le Ministère de la Santé publique a autorisé son évacuation à Fih Manrice, pour sa fille.

4- Tandis que le Ministère de la Justice, comme le dispense les textes en vigueur, a également pris les mesures nécessaires pour qu'elle soit encadrée par des gardes pénitentiaires tout au long de son séjour à Fih Manrice pour les besoins de ses traitements médicaux.

5- Après avoir reçu les déplacements et premiers soins médicaux utiles et nécessaires dans une Clinique sise à Fih Manrice, Mme Claudine Razanamangy a regagné Antananarivo, le soir du Samedi 22 Avril 2017, à bord d'un avion médicalisé et sous la haute garde des pénitentiaires cités supra.

6- Comme son dossier médical, établi par ses médecins traitants à Fih Manrice, a indiqué, d'être soumise à des soins médicaux, que d'autres soins médicaux devraient être dispensés sur sa personne dans le pays, des médecins malgaches l'ont accueilli à son retour et ont été affectés de donner suite au suivi de sa santé par ses médecins.

7- Ainsi, Mme Claudine Razanamangy a immédiatement été placée sous traitements médicaux immédiats à l'Hôpital Antananarivo, toujours en stricte observation de la Charte des droits humains.

8- Et, comme l'indiquent les textes en vigueur, des gardes pénitentiaires ont de même été placés à l'entrée de sa chambre d'Hôpital, va son statut de prévenue judiciaire.

De tout ce qui précède, il ressort dès lors à la Justice malgache de poursuivre l'accomplissement, dans les termes voulus, de ce dossier Claudine Razanamangy, quant à l'état de santé de la prévenue lui permettant de le faire diligenter.

En tout cas, ayant strictement observé la séparation des pouvoirs dispensée par la Constitution constitutionnellement en vigueur, il ressort ainsi, d'une manière limpide et incontestable, que le pouvoir Exécutif n'a point des compétences sur ce dossier précis. Et ce, en dépit de toutes sortes de pressions et autres outrages qui ont été perpétrés à son encontre.

Antananarivo, le 23 Avril 2017  
  
Harry LAMONJALIAISON  
Ministre de la Communication  
et des Relations avec les Institutions

## Dossier de Jeannot RAMAMBAZAFY – 20 Mai 2017